



Figure 4.1g Émissions de GES et consommation totale d'énergie.

Figure 4.1g Émissions de GES et consommation totale d'énergie.

Année	Consommation totale d'énergie (petajoules)	Émissions de GES (millions de tonnes)
1980	700.51	23.55
1981	662.98	22.31
1982	651.22	20.38
1983	679.19	19.83
1984	635.08	21.37
1985	718.73	20.41
1986	755.81	20.39
1987	785.66	21.86
1988	784.70	22.88
1989	775.98	24.48
1990	755.24	24.82
1991	748.58	23.88
1992	745.68	23.21
1993	745.11	22.37
1994	819.46	22.17
1995	826.20	22.81
1996	829.09	22.95
1997	834.50	24.52
1998	835.58	24.86
1999	906.64	25.46
2000	910.40	26.15
2001	830.47	24.99
2002	864.63	23.66
2003	872.44	25.25
2004	885.11	24.84
2005	844.59	22.17

Figure 4.1g Émissions de GES et consommation totale d'énergie.

Les sources

Les émissions directes pour 1984-2005 à partir des données fournies par Ressources naturelles Canada / Secteur de l'énergie / Office de l'efficacité énergétique, février 2008; 1980-83 à partir des données fournies précédemment par l'OEE.

Les émissions indirectes pour 1990-2005 à partir des données fournies par Ressources naturelles Canada / Secteur de l'énergie / Office de l'efficacité énergétique, février 2008; 1980-89 calculés sur la base de données sur l'OEE, en utilisant même méthodologie que l'OEE.

Les notes

Les émissions indirectes sont calculées en appliquant le volume des émissions à l'échelle du Canada pour la production d'électricité à la consommation d'électricité du secteur. Ceci surestime les émissions indirectes, car une grande partie de la production du secteur est dans les provinces où le taux d'émission de la production d'électricité est faible (par exemple, en Colombie-Britannique, Québec). Toutefois, c'est la méthode utilisée par l'OEE dans ses rapports au niveau sectoriel (voir l'OEE en ligne base de données publique à <http://oee.nrcan.gc.ca/english/>), et l'OEE recommande que cette méthode soit utilisée ici . La surestimation n'a pas d'incidence sur la tendance d'augmenter substantiellement les émissions indirectes de l'électricité. L'autre option est de déterminer les émissions indirectes au niveau provincial (dans ce cas, la ventilation de l'électricité l'utilisation de l'énergie doivent également être déterminés au niveau provincial), et ensuite additionnées pour le total du Canada.